

DE - AMBULANCIER

Diplôme d'Etat, niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles
RNCP 36542 (date d'échéance de l'enregistrement : 01/06/2027)

Arrêté du 11 avril 2022 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier



Durée : 801h (parcours complet)

Tarif par personne : 4500 € TTC frais pouvant être revus en fonction de la décision de la direction générale

Effectif maximum 25 / session

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Les objectifs pédagogiques, en regard des 5 blocs de compétences définis dans le référentiel de formation, se déclinent de la façon suivante :

- Prendre en soin le patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions,
- Réaliser un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence,
- Transporter un patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention,
- Travailler en équipe et traiter des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Parcours complet

Bloc 1 : Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

- Module 1 : Relation et communication avec les patients et leur entourage (70h)
- Module 2 : Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements (70h)
- Module 3 : Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement (35h)

Bloc 2 : Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

- Module 4 : Appréciation de l'état clinique du patient (105h)
- Module 5 : Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence (105h)

Bloc 3 : Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

- Module 6 : Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (7h)
- Module 7 : Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient (21h)

Bloc 4 : Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

- Module 8 : Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés (35h)

Bloc 5 : Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques

- Module 9 : Traitement des informations (35h)
- Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

3 types de stages :

- Médecine d'urgence Adulte/Enfant (Service des urgences / SAMU-SMUR): 70h;
- Entreprise Transport sanitaire 70 heures;
- Structures de soins de courte et longue durée, soins de suite et réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale 105 heures.

L'institut propose la formation par la voie de l'apprentissage.

Pour candidater à l'IFA : présentation d'un dossier complet qui doit être validé au préalable par le Centre de Formation Sanitaire et Social Nouvelle-Aquitaine.

Les parcours partiels (Bac Sapat, Bac ASSP, ARM, Bac pro conducteur transport routier de marchandises, DEAS, DEAP, ADVF, ASMS, DEAES, conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger, CQF).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours théoriques, cours pratiques, mise en situation simulée (sur mannequins, avec des acteurs et jeux de rôle, ambulance Sim Mobile), entraînement à la conduite, analyse de pratique, accompagnement individualisé, visite de services spécifiques...

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation formative continue avec proposition pédagogique d'ajustement,
- Evaluations des compétences comportant des pratiques simulées et ou une étude de situation,
- Attestation de formation GSU - Evaluation des compétences en stage.

Renseignements
-
contact

Adresse postale : Institut de formation des ambulanciers (IFA)
CHU de LIMOGES – 2, avenue Martin Luther King
87042 LIMOGES Cedex
Tél : Secrétariat : 05 55 05 62 80 – poste 56280
Mail : ifa@chu-limoges.fr

Modalités
d'inscription

Informations et dossier d'inscription à télécharger page web de l'IFA,
site internet du CHU de Limoges

PUBLIC VISE :

Formation tout public.

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables des instituts de formation ou écoles concernés, en lien avec le référent handicap.

ORGANISME INTERVENANT :

CHU de Limoges – Institut de Formation des ambulanciers

CERTIFICATEUR :

Ministère chargé de la Santé

LIEU :

Adresse physique
IFA, Campus des formations sanitaires
Limoges-Vanteaux
39F rue Camille Guérin - 87036 Limoges

PREREQUIS :

Ne nécessite pas de prérequis

DATES :

Groupe 1: Du 12/01/2026 au 03/07/2026

Groupe 2: Du 24/08/2026 au 12/02/2027

CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Groupe 1 : 17/09/2025

Groupe 2 : 16/04/2026

EQUIVALENCES DE DIPLOMES ET POSSIBILITE D'EVOLUTION :

Passerelle vers formation aide-soignante, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie sociale, assistant de vie aux familles et professions inscrites à la 4^{ème} partie du Code de la Santé Publique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Restauration, transports...)

Accès au restaurant du personnel
Campus desservi par les transports en commun. TCL : ligne 10 : arrêt Vanteaux et ligne 5 : arrêt Roussillon

INDICATEURS 2025 S1

Taux de satisfaction globale : 85,71%

Taux de réussite : 90,90 %

Taux d'abandon : 1/12

Insertion dans l'emploi : 100 %

Certification QUALIOP1
N°QUA2109AOCHLIM

